



DEMANDE D'UTILISATION D'UNE SALLE MUNICIPALE

>>> Formulaire à adresser à :
Madame le Maire
Hôtel de Ville
20, place Georges Pompidou – 15200 Mauriac
ou par mail : sports@mauriac.fr

Réservé mairie / Date réception

Merci de renseigner tous les champs

DEMANDEUR

Nom et Prénom du responsable :

Association / Organisme :

Adresse :

Téléphone : Mail **obligatoire*** :

***(pour le renvoi du présent formulaire)**

SALLE DEMANDEE*

- Salle André Thivet (Type L : maxi 293 personnes)
- Halle des Sports
Type T(expo) ou Y(culturel) : maxi 800 personnes
Type L(spectacle) : public debout : maxi 1000 personnes – Public assis : maxi 500 personnes – Public assis et debout : maxi 800 personnes
Tribunes (maxi 260 personnes) utilisées seulement avec une autorisation de la mairie
- Salle du Stade (maxi 57 personnes)
- Salle des Associations – Rue du 8 mai 1945 (maxi 351 personnes)
- Gymnase
- Salle de la rue du Collège

**Pour la salle André Thivet, la Halle des Sports et la salle du stade : fournir une copie d'attestation d'assurance en cours de validité*

>>> **Les clés sont à retirer à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture** : Lundi au Jeudi 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Vendredi 8h30 – 16h30 en continu
Samedi 10h à 12h

LA MANIFESTATION

Description détaillée de la manifestation :

Date : ____ / ____ / ____ à partir de ____ H ____ au ____ / ____ / ____ à ____ H ____

Nombre de personnes attendu : ____ Billetterie ou recette : Oui Non

BESOINS MATERIELS ET TECHNIQUES

- Chaises / Nombre : _____ Podium
- Tables / Nombre : _____ Sono / Micro
- Autres : _____

DEMANDE D'AUTORISATION DE BUVETTE

- Oui Pour le : ____ / ____ / ____ De ____ H ____ à ____ H ____
- Non

CONDITIONS D'UTILISATION

Pour toutes les salles

L'organisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, à l'exception de tous autres, à **les rendre en parfait état de propreté**, immeubles et meubles ; tables et chaises nettoyées, salle balayée et nettoyage des tâches au sol les plus importantes.

Pour la salle André Thivet, la Halle des Sports et la salle du Stade

MESURES DE SECURITE

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité, de la capacité maximale d'accueil de la salle et de l'installation type à respecter et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare également avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation. Un poste d'appel de secours est à votre disposition dans l'entrée de la Halle des Sports. Interdiction de fumer.

ASSURANCE

L'organisateur déclare avoir souscrit une police d'assurance couvrant tous les dommages pouvant résulter de l'occupation des locaux pendant la période où ils sont mis à la disposition. Cette police porte le numéro _____ elle a été souscrite auprès de _____

RESPONSABILITE

Dans l'exécution de la présente de mande d'utilisation, la responsabilité de l'organisateur est seule engagée. En cas de casse matériel, de mobilier et de toute dégradation des locaux, l'organisateur s'engage à rembourser le coût des réparations.

➔ **La Ville de Mauriac se réserve le droit d'annuler cette réservation en cas de besoin pour ses services**

- Je déclare avoir lu et accepté les conditions d'utilisation de la salle demandée.**

Le ____ / ____ / _____
Signature

Réservé mairie

Tarif :

- gratuit payant : _____ €

Chèque de caution (A l'ordre du Trésor Public) :

- Oui Non Montant : 500 €

- annexe (plan d'installation) à fournir

Remarques :

Accord de Madame le Maire ou son représentant

Diffusion aux services le ____ / ____ / ____

- techniques
 accueil
 police municipale
 entretien
 autres :